



## Offre de services en lien avec le développement local pour les municipalités

La Trajectoire est un nouveau service que la MRC de L'Islet vous propose. Il s'agit d'un accompagnement offert aux municipalités qui souhaitent mettre en oeuvre des actions visant le développement de son milieu afin de mettre en valeur son plein potentiel.

### Grâce à cette démarche, une municipalité se donne l'occasion :

- 1 D'analyser sa situation actuelle
- 2 De réfléchir à l'avenir (Opportunités, défis, tendances)
- 3 De consulter et mobiliser les acteurs du milieu
- 4 De prévoir les actions futures
- 5 De mettre en commun les ressources locales et régionales afin de réaliser les actions

### Cette démarche peut être utile, par exemple, dans les cas suivants :

- Une municipalité souhaite créer un comité citoyen de développement ou d'accueil des nouveaux arrivants.
- Une municipalité souhaite développer une planification stratégique.
- Une municipalité évalue la possibilité de mettre sur pied un projet structurant pour le développement communautaire ou économique de son milieu et souhaite analyser les enjeux et pistes de solution qui y sont rattachés.
- Une municipalité vit une problématique et souhaite y trouver des solutions en consultant les acteurs du milieu.
- Une municipalité souhaite se rendre plus attractive et développer un plan de marketing territorial à l'échelle locale.

\*La démarche suggérée peut être adaptée à la situation particulière d'une municipalité.

### Cette démarche pourrait comprendre un accompagnement de la MRC pour :

1. Faire une analyse de la situation actuelle
2. Consulter les acteurs du milieu et avoir leur avis dans la recherche de solutions
3. Définir un plan qui détaille les actions à entreprendre pour la suite

## Ce plan peut comprendre des recommandations sur :

- Les communications
- Le développement du milieu de vie
- L'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants
- Le développement économique (plan d'affaire et recherche de financement)
- L'attraction de nouvelles populations
- L'aménagement du territoire
- Le transport collectif

La démarche complète sollicite l'expertise de tous les services de la MRC de L'Islet.

## L'accompagnement plus précis

Pour mener à bien vos projets, il est également possible pour votre municipalité d'être accompagnée sur un ou quelques enjeux précis par l'un des services de la MRC :

**1**

Le service de l'aménagement peut vous accompagner afin de créer un milieu de vie harmonieux, de réfléchir à vos équipements, de consolider et développer des activités économiques, de protéger et mettre en valeur des milieux naturels, etc.

**2**

Le service d'accueil et d'intégration peut vous soutenir dans la réflexion et le choix et la mise en place d'actions afin de travailler l'accueil, l'inclusion et la rétention des nouveaux arrivants.

**3**

Le service du développement économique peut vous soutenir dans la réflexion entourant la pérennité de services, l'entrepreneuriat, le recrutement, la recherche de financement, etc.

**4**

Les agents de développement peuvent vous accompagner dans la planification d'actions afin de dynamiser votre milieu de vie ou de mobiliser les acteurs locaux.

**5**

La conseillère aux communications et marketing territorial peut vous aider dans la réflexion et la planification de vos actions de communication, de promotion et d'attractivité.

**6**

La direction du transport collectif pourra vous donner des conseils quant à votre offre liée à la mobilité de vos citoyens.

Cette démarche permettra de faire des liens intéressants entre les différentes initiatives de la MRC (politique culturelle, politique jeunesse, etc.) et le développement des municipalités afin de coordonner nos efforts.